

Règlement particulier du tournoi de Mixte nocturne d'Issoire

N° d'autorisation :

1/Généralités

L'organisateur du tournoi est l'USI section Badminton.

Le Juge arbitre principal sera Aude ROUX. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton et par la ligue AURA.

Le tournoi se déroulera le vendredi 23 mars 2018, au soir, au gymnase Pierre de Coubertin à Issoire sur 7 terrains. La date limite d'inscription est fixée au 14/03/2018 ; toute inscription arrivant par mail ou par courrier après le 14/03/2018 minuit sera refusée. La date du tirage au sort est fixée au 17/03/2018 ; aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait non justifié.

Le logiciel utilisé pour le tournoi sera Badplus.

Séries et tableaux du tournoi : R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC

Frais d'inscriptions : 12 euros

Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper, voire d'annuler, les tableaux insuffisamment représentés, ou d'effectuer tout autre changement afin d'améliorer le déroulement du tournoi.

Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (RSL3)

2/Les participants

Chaque participant doit être licencié à la FFbAd ou dans un pays d'Europe. Les joueurs minimes (classement minimum D7), cadets et juniors peuvent participer, à condition, pour les compétiteurs mineurs, qu'un représentant majeur soit présent à la compétition.

Le nombre de participants est limité à un maximum de **60 paires**. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions. Les organisateurs s'appuieront alors sur les critères suivants, dans l'ordre : date d'inscription avec paiement, date d'inscription par mail, déplacement en groupe/distance...

Les joueurs peuvent s'inscrire sans partenaire, inscription avec « X », dans une série. Le comité organisateur associera ces inscrits pour former des paires. Les joueurs qui ne pourront pas être associés seront inscrits sur une liste d'attente.

En cas de forfait d'un participant entre la date limite d'inscription, 14/03/2018, et la date de tirage au sort, 17/03/2018, celui-ci pourra être remplacé sans contrainte particulière.

En cas de forfait après le tirage au sort, les justificatifs d'absence sont à faire parvenir au plus vite, soit au comité d'organisation jusqu'au week-end de la compétition, soit, dans un délai de 5 jours après le week-end, à la Ligue AURA par courrier à :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

37 route du Vercors

38500 SAINT-CASSIEN

ou, **de préférence**, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org

3/Déroulement du tournoi

Les matchs se déroulent en poules.

Les joueurs disposent d'un délai de 3 minutes de préparation à partir de l'appel de leur nom. Tout joueur non présent après l'appel de son match pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition. Il veillera donc à être dans la salle à l'approche de son match.

Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes, temps qui pourra être réduit avec l'accord du joueur.

Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre, en fonction du CPPH disponible au 10/03/2018.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.

4/Règles en vigueur pendant le tournoi

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBaD. La plaquette fait partie du règlement particulier.

Tout volant touchant un élément du plafond sera compté une fois au service puis faute. Il sera compté faute dans l'échange.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.

Les matchs seront auto arbitrés sauf en finale si arbitres disponibles.

Seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

L'organisateur
USI Badminton

Le JA Principal
Aude ROUX